



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/2003/7/Add.2
9 décembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
(Soixante-cinquième session, 18-20 février 2003,
point 9 de l'ordre du jour)

ASSISTANCE AUX PAYS EN TRANSITION

**(Facilitation de la participation des pays d'Asie centrale et du Caucase
aux réunions du Comité et de certains de ses organes subsidiaires)**

Note du secrétariat

INTRODUCTION

Ces dernières années, la participation des délégués de certains pays d'Asie centrale et du Caucase aux réunions du Comité des transports intérieurs et de ses organes subsidiaires a été lacunaire. Naturellement, on comprend que ce phénomène s'explique non pas par un manque d'intérêt pour les travaux du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU mais par des difficultés financières qui ne permettent pas à ces pays de subvenir aux frais de déplacement de leurs experts.

Le secrétariat croit qu'il est dans l'intérêt de tous les membres de la CEE-ONU que ces pays non seulement soient représentés au Comité des transports intérieurs mais encore prennent une part active à ses travaux et à ceux de quelques-uns, au moins, de ses organes subsidiaires, car cela favorisera l'intégration des systèmes de transport et l'économie de ces pays et l'harmonisation de leur législation par rapport à celle des autres pays membres de la CEE-ONU.

PAYS BÉNÉFICIAIRES

Il est donc proposé qu'un effort soit consenti, sous la forme d'un projet pilote portant spécifiquement sur le financement de la participation des délégués, afin que les huit pays énumérés ci-après participent plus largement aux travaux du Comité et de certains de ses organes subsidiaires:

Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

RÉUNIONS

Les réunions pour lesquelles la participation de délégués des pays bénéficiaires susmentionnés pourrait être facilitée sont les suivantes:

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports routiers (SC1)

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1)

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5)

Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6).

ESTIMATION DES COÛTS

Le projet tend à la prise en charge du voyage par avion et de la subsistance, à concurrence de trois jours d'indemnités, d'un **délégué** de chacun des pays bénéficiaires. Le coût peut en être estimé comme suit:

Billets d'avion:

2 400 dollars É.-U. X 8 délégués X 5 réunions	(soit 40 voyages)	96 000 dollars É.-U.
---	-------------------	----------------------

Indemnités journalières de subsistance:

209 dollars É.-U. X 40 voyages X 3 jours	(soit 120 jours)	25 080 dollars É.-U.
--	------------------	----------------------

Total 121 080 dollars É.-U.

FINANCEMENT

Ce projet pilote serait financé par des dons de pays appartenant à la CEE-ONU, plus précisément par des contributions volontaires de ces pays au Fonds d'affectation spéciale CEE-ONU pour l'assistance aux pays en transition (TFACT).

DÉLAI DE MISE EN ŒUVRE ENVISAGÉ

Il est proposé que ce projet soit mis en œuvre dès que les fonds nécessaires seront disponibles.

Le Comité des transports intérieurs voudra sans doute encourager les pays membres à verser une contribution au TFACT pour ce projet en particulier.
